



## Litige sur vente d'un véhicule

Par **le kwh**, le **28/03/2010** à **19:20**

Bonjour,

un négociant m'a vendu un véhicule d'occasion en juin 2008 en échange de la reprise de mon ancien véhicule.

Après 3 retours en atelier puis 4 interventions d'un mécano à mon domicile, ce véhicule n'est toujours pas conforme à notre contrat; je n'ai donc pas encore payer la totalité de la somme que je devais verser.

Ce négociant reconnaît ce vis caché et veut donc annuler nos échanges en reprenant son véhicule tout en me redonnant mon ancien véhicule + mon avance financière; je crois que mon véhicule a été vendu puis repris entre temps mais je ne sais pas comment faire pour m'en assurer. Cette proposition me replacera ds la même situation qu'en 2007, c à dire pas assez performant.

Dois-je accepter sa proposition ?